

- **Nom**
BIGNAUD-CHAL
- **Prénom**
Olivier
- **Adresse**
51, avenue Georges DUMAS - 87000 LIMOGES
- **Raison sociale**
Maison de l'Europe Centre d'information Europe Direct Limousin

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
Education, mobilité et intégration européenne
- **Description de l'activité**
En s'appuyant sur le principe du world café (pédagogie active permettant la participation d'un plus grand nombre), nous avons facilité le dialogue constructif et le partage de connaissances et d'idées.
L'objectif a été de permettre aux participants de débattre du sujet « Education, mobilité et intégration européenne » par groupe d'une dizaine de personnes autour d'une table. Toutes les 15 minutes, les participants ont changé de table.
Les conversations en cours se sont alors enrichies par les idées issues des conversations précédentes avec les autres participants.
Au terme du processus, les principales idées ont été résumées au cours d'une assemblée plénière et les discussions ont pu s'engager.
- **Date et heure**
Jeudi 27 septembre 2018 – 18h
- **Lieu**
Centre culturel et sportif à Tulle (Corrèze)

- **Nombre de participants**
15
- **Catégories de publics présents**
Grand public, membres d'associations
- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
Pas d'intervenant

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**
 - La mobilité professionnelle,
 - La mobilité des citoyens,
 - La mobilité éducative.
- **Questions / attentes / problèmes soulevés**
 - La mobilité professionnelle :
4 grands points se dégagent de l'échange :
 - L'Union européenne permet une grande mobilité avec la suppression des frontières intérieures et les accords de Schengen.
Mais deux freins essentiels apparaissent :
 - La connaissance des langues,
 - Un manque d'information simple, pratique, lisible pour le citoyen avec plus de communication dans les médias nationaux aux heures de grande écoute.
 - Marché du travail :
Le marché du travail est différent selon les pays. Exemple : déficit de travailleurs en Allemagne.
Trop de disparité dans les salaires qui nécessite une meilleure harmonisation sociale.
Faire appliquer la directive des travailleurs détachés.
 - Diplômes et formations :
Bénéficiaire d'une formation adaptée dans le pays d'accueil.
Une reconnaissance des diplômes plus étendue.
Plus de partage des compétences et des découvertes.
Permet d'améliorer sa carrière.
 - Reconnaissance des droits du citoyen européen (vote, justice, respect, ...) et des devoirs (respect des lois).
 - La mobilité des citoyens :
2 grands points se dégagent de l'échange :

- L'Union européenne et la monnaie unique permettent une grande mobilité : voyager, étudier, résider et travailler.

Mais nécessité de réguler cette mobilité :

- Dans le domaine professionnel (salaires, protection sociale),
- Dans le domaine fiscal,
- Dans la lutte contre les différents trafics et le terrorisme.

- Problème pour les Anglais en France :

Les Anglais résidant dans un autre pays européen depuis plus de 15 ans ne peuvent plus voter en Angleterre et n'ont donc pu se prononcer sur le Brexit. Ceux qui veulent voter en France doivent demander la nationalité française.

- La mobilité éducative :

Remarque préalable : chaque pays est responsable de son système éducatif.

- Points positifs ou intéressants de la politique de l'UE dans ce domaine :

- o Le programme Erasmus+,
- o Les stages professionnels,
- o Les stages Comenius,

- Points négatifs de la politique de l'UE dans ce domaine :

- o Un déficit de l'information : méconnaissance de l'Union européenne et des possibilités offertes par les Etats en matière éducative,
- o Un manque de clarté par rapport aux différents programmes,
- o Les stages en entreprises sont trop courts (15 jours),

- **Pistes de proposition formulées**

- La mobilité des citoyens :

- o Instaurer un permis de conduire européen,
- o Favoriser l'intégration des communautaires qui s'installent dans un autre pays (langue, accueil, logement, ...).

- La mobilité éducative :

- o Informer au niveau local des décisions prises par la Commission par tous les moyens de communication,
- o Utiliser un vocabulaire adapté aux citoyens,
- o Recentrer et hiérarchiser les réflexions,
- o Trouver des méthodes d'apprentissage des langues adaptées à chacun,
- o Valoriser les stages dans l'Union européenne, voire les rendre obligatoires dès le bac

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

Les participants ont apprécié l'organisation de la consultation par groupes de travail et se sont exprimés facilement.

